



BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- RÉUNION DU 26 AVRIL 2018 -

DÉCISION N° 18 - 04 - 024

Le bureau du conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire, convoqué le 20 avril 2018 s'est réuni le jeudi 26 avril 2018 à partir de 12 heures au SDIS, 8 rue du Chanoine Ploton à Saint-Etienne.

Le quorum de l'assemblée était atteint (5 membres présents sur un total de 5 administrateurs).

Présents :

- Bernard Philibert (Président)
- Marianne Darfeuille (Vice-présidente)
- Georges Dru (Vice-président)
- Claude Giraud (Vice-président)
- Claude Liogier (membre du bureau)

Décision 8 : L'avenant au marché d'assurance « dommages aux biens » du SDIS de la Loire.

En 2015, le SDIS de la Loire a lancé une consultation pour divers marchés d'assurance. La commission d'appel d'offres du SDIS a attribué le 5 novembre 2015 le lot n°1 « dommages aux biens » à la compagnie « AXA France IARD » et son courtier « Gras Savoye ». L'objet de ce marché est de garantir les dommages aux biens immobiliers et mobiliers appartenant au SDIS, ainsi que ceux qu'il utilise ou ceux qui lui sont confiés.

Le présent avenant a pour objet la prise en compte d'une augmentation tarifaire liée à :

⇒ Une évolution de 3,17 % de l'indice d'indexation des prix du contrat (indice FFB),

⇒ Une évolution de 7 % liée à l'augmentation de la sinistralité.

Ceci a pour conséquence de faire passer la prime de 15 285,26 € à 16 867, 24 € pour 2018.

Cet avenant entraînant une augmentation du prix du marché supérieure à 5 %, il a été soumis pour avis à la commission d'appel d'offres du SDIS le 26 avril 2018.

Le bureau prend la décision suivante :

Article unique :

Le bureau du conseil d'administration approuve le projet d'avenant avec la compagnie « AXA IARD » relatif au marché d'assurance « dommages aux biens » du SDIS de la Loire et autorise le Président du conseil d'administration à signer le document ci-joint.

Décision adoptée à l'unanimité.

Le Président du conseil d'administration
du Service départemental d'incendie et de secours
de la Loire



Bernard PHILIBERT